

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006 (2020/878)

BA 15

Date de révision: 08.12.2023 Code du produit: 090690-RM Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

BA 15

UFI: R6S2-A0RW-D00V-Y87G

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Utilisation en tant que réactif de laboratoire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: kolb Cleaning Technology GmbH

Rue: Karl-Arnold-Str. 12 Lieu: D-47877 Willich

Téléphone: +49-2154-947938 Téléfax: +49-2154-947947

e-mail: info@kolb-ct.com

Interlocuteur: Christian Linker Téléphone: +49-2324-97980

e-mail: christian.linker@kolb-ct.com

Internet: www.kolb-ct.com
Service responsable: Labor/ QS

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49/ (0) 23 24/ 979817 (EU)

+61 4 19 809 805 (Australia) +1 970 443 9233 (USA)

Schweiz: 145

Information supplémentaire

Australia: USA:

 kolb Cleaning Technology AP PTY LTD
 kolb USA LLC

 6/150 Canterbury Road
 410 Sunset, Unit C

 NSW 2200 Bankstown
 80501 Longmont – CO

 Phone: +61 2 97900273
 Phone 001- 970-532-5100

 Mobile: +61 4 19 809 805
 Mobile: 001- 970-443-9233

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2B

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée et oculaire.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

glycolic acid

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006 (2020/878)

BA 15

Date de révision: 08.12.2023 Code du produit: 090690-RM Page 2 de 8

Mentions de danger

H315+H320 Provoque une irritation cutanée et oculaire.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange à base de: acides organiques, glycols, colorants

Composants dangereux

N° CAS	Substance						
	N° CE	Nº Index	Nº REACH				
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)						
5131-66-8	3-butoxypropan-2-ol; éther monobutylique du propylène glycol						
	225-878-4	603-052-00-8					
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319						
79-14-1	Glycollic Acid						
	201-180-5						
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1; H332 H314 H318						
625-45-6	acide méthoxyacétique						
	210-894-6	607-312-00-1					
	Repr. 1B, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B; H360FD H302 H314						

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de con		
5131-66-8	225-878-4	3-butoxypropan-2-ol; éther monobutylique du propylène glycol	30 - < 50 %
	par inhalation:	CL50 = 651 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 5010 mg/kg	
79-14-1	201-180-5	Glycollic Acid	30 - < 50 %
	par inhalation: brouillards)	CL50 = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou	
625-45-6	210-894-6	acide méthoxyacétique	0,1 - < 1 %
	par voie orale:	DL50 = 1470 mg/kg STOT SE 3: H335: >= 5 - 100	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006 (2020/878)

BA 15

Date de révision: 08.12.2023 Code du produit: 090690-RM Page 3 de 8

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthyleneglycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Poudre calcaire

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006 (2020/878)

BA 15

Date de révision: 08.12.2023 Code du produit: 090690-RM Page 4 de 8

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation en tant que réactif de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide
Couleur: foncé violet
Odeur: neutre

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation: non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition 100 °C

et intervalle d'ébullition:



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006 (2020/878)

BA 15

Date de révision: 08.12.2023 Code du produit: 090690-RM Page 5 de 8

Inflammabilité:

non applicable
non applicable
Limite inférieure d'explosivité:
non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:
non déterminé

Point d'éclair: 62,5 °C ASTM D 3828

Température de décomposition:

pH-Valeur:

viscosité cinématique:

hydrosolubilité:

non déterminé
non déterminé
22,5 mm²/s
facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:non déterminéPression de vapeur:non déterminéDensité (à 20 °C):0,92 g/cm³Densité de vapeur relative:non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable

Propriétés comburantes Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:non déterminéTeneur en solvant:> 50 %Teneur en corps solides:non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006 (2020/878)

BA 15

Date de révision: 08.12.2023 Code du produit: 090690-RM Page 6 de 8

Toxicité aiguë

Nº CAS	Substance							
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode		
5131-66-8	3-butoxypropan-2-ol; éther monobutylique du propylène glycol							
	orale	DL50 mg/kg	5010					
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	651 mg/l					
79-14-1	Glycollic Acid							
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	11 mg/l					
	inhalation poussières/brouillard	ATE	1,5 mg/l					
625-45-6	6 acide méthoxyacétique							
	orale	DL50 mg/kg	1470					

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

Nº CAS	Substance							
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode	
5131-66-8	3-butoxypropan-2-ol; éther monobutylique du propylène glycol							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	560 mg/l	96 h				
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	1000	96 h				
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1000	48 h				
79-14-1	Glycollic Acid							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	164 mg/l	96 h				
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	141 mg/l	48 h				

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006 (2020/878)

BA 15

Date de révision: 08.12.2023 Code du produit: 090690-RM Page 7 de 8

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

070604

DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; autres solvants, liquides de lavage et

liqueurs mères organiques; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):

acide méthoxyacétique

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 30, Inscription 75

2010/75/UE (COV): 47,174 % 2004/42/CE (COV): 47,174 %

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006 (2020/878)

BA 15

Date de révision: 08.12.2023 Code du produit: 090690-RM Page 8 de 8

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H315+H320 Provoque une irritation cutanée et oculaire. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)